

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le JEUDI 29 JANVIER 2015

Heure de début de séance : 17 h 30

Heure de fin de séance : 18 h 30

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Franck OURTAL	Proviseur
Secrétaire de séance	Valérie VINCENT	Gestionnaire

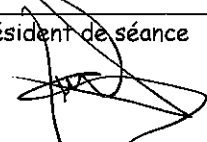
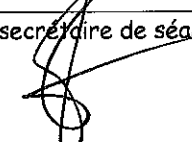
Nombre de membres présents : 19

Quorum : 15

Le procès-verbal de la séance du précédent CA réuni le 11/12/14

est approuvé est refusé 

CHAPITRE	Nature des questions traitées	Observations
I	AFFAIRES FINANCIERES	
II	ACTION EDUCATRICE DGH 2015-2016 LPO DGH 2015-2016 SEP	
III	FONCTIONNEMENT Tarifs demi-pension Convention C 2i Convention de mutualisation de la paye des AED Convention Stage en entreprise	
IV	AUTRES	

Signature du Président de séance 	Signature du secrétaire de séance 
---	---

Transmis au Rectorat le 3/02/15	Transmis à la Région Le 3/02/15
------------------------------------	------------------------------------

## SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du JEUDI 29 JANVIER 2015

sous la présidence de : M. Franck OURTAL

MEMBRES		Présents	Absents	Excusés
<b>REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION</b>				
Chef d'établissement : Franck OURTAL		X		
Proviseure-Adjointe : Brigitte GALTIER		X		
Gestionnaire : Valérie VINCENT		X		
Conseiller Principal d'Education : Nathalie CHANARD		X		
Chef de travaux : Abdelaziz DOULA		X		
<b>PERSONNALITES</b>				
de la Région :	Nelly FRONTANAU			X
	Anne-Marie VENDEVILLE	X		
de la Commune	Nathalie GOGUILLON			X
du Groupement de Communes	Virginie SORTAIS			X
<b>REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS</b>				
<b>au titre des personnels d'enseignement, d'éducation</b>				
1 - Naïma GUERNINE	Professeur	X		
2 - Jean-François CHANARD	Professeur		X	
3 - Simon ELOMBO	Professeur	X		
4 - Yvan TOURNIER	Professeur	X		
5 - Flor GARCIA CABROLIE	Professeur	X		
6 - Vincent CLAVEL	Professeur	X		
7 - Claire COTTIER	Professeur	X		
<b>au titre des Personnels ATOSS et de Santé</b>				
1 - Marc FUENTES	Infirmière	X		
2 - Marcel CHAZAL	ATPE		X	
<b>REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES</b>				
<b>au titre des Parents</b>				
1 - Jean-Marc BALOIS				X
2 - Suzanna JACQMIN		X		
3 - Jean-Samuel WIENIN		X		
4 - Sakina SALHI		X		
5 - Jean-Luc MORATA				X
<b>au titre des Elèves</b>				
1 - Jonas CHARLES		X		
2 - Marjorie MIZZI		X		
3 - Thomas RANC		X		
4 - Manon CHERVILLE				X
5 - Danaé AMALVY				X

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du : JEUDI 29 JANVIER 2015

**CHAPITRE : II**

**QUESTION TRAITÉE : REPARTITION DE LA DGH 2015-2016 DE LA SEP**

La DGH allouée à la SEP pour la rentrée 2015 est de 639 heures, ventilées en 592.5 HP et 46.5 HSA.

Pas de modification de la structure.

Incidences en termes de postes :

- 1 BMP de 12 heures en Communication Organisation
- 1 BMP de 10.5 heures en Comptabilité Gestion
- 1 BMP de 6 heures en Commerce Vente.

**VOTE**

19 VOTANTS    19 POUR    0 ABSTENTION    0 CONTRE

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****Séance du : JEUDI 29 JANVIER 2015****CHAPITRE : II****QUESTION TRAITÉE : REPARTITION DE LA DGH DU LYCEE 2015-2016**

La DGH allouée pour Le Lycée Général et Technologique pour la rentrée 2015 est de 1267.50 heures, ventilées en 1143 HP et 124.50 HSA.

Les effectifs prévisionnels des classes de GT sont les suivantes :

8 divisions de seconde (effectif par classe 35),

5 divisions en première générale : 2.5 1<sup>ère</sup> S, une 1<sup>ère</sup> L, une 1<sup>ère</sup> ES, 1 mixte 1<sup>ère</sup> ES/L

2 divisions en 1<sup>ère</sup> STMG

En terminale : 1 TL, 2.5 TS, 1.5 TES et 2 TSTMG

La structure Post-Bac (BTS) reste inchangée.

Il n'y a pas de fermeture de poste et l'offre de formation du lycée reste inchangée.

Incidences en termes de postes :

- 1 BMP de 9 heures en Philosophie,
- 1 BMP de 15 heures en Anglais,
- 1 BMP de 15 heures en Histoire Géographie,
- 1 BMP de 6 heures en SVT.

Le personnel enseignant présente une motion :

En fonction des effectifs prévus pour la rentrée 2015, les membres du CA estiment que la dotation horaire octroyée par le rectorat est insuffisante par rapport aux problèmes rencontrés, notamment :

- Classes trop chargées (35 élèves en seconde, 36 en première) pour donner un sens pédagogique à l'action ;
- Obligation d'utiliser la marge globale pour financer des heures qui relèvent de la structure (notamment option en T STMG où seulement deux options sont financées et un tronc commun en première pour enlever de l'incohérence pédagogique). De ce fait, il n'y a plus de marge globale pour impulser une politique d'établissement ;
- En classe Euro : impossibilité de la proposer à tous les élèves qui souhaitent la suivre et absence de renforcement linguistique car les sections euro ne sont pas dans le financement de la structure. Cela est en dissonance avec la volonté académique d'assurer un continuum entre les collèges de secteur et le lycée de rattachement.

**VOTE**

19 VOTANTS    14 POUR    5 ABSTENTIONS    0 CONTRE

La répartition de la DGH du LGT 2015-2016 est soumise au vote :

**VOTE**

19 VOTANTS    11 POUR    8 ABSTENTIONS    0 CONTRE

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du : JEUDI 29 JANVIER 2015**

**CHAPITRE : III**

**QUESTION TRAITÉE : CONVENTION DE MUTUALISATION DE LA PAYE DES AED**

Jusqu'au 31 décembre 2014, la paye des assistants d'éducation était assurée par le Lycée Jean Baptiste Dumas d'Alès. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la paye des assistants d'éducation est mutualisée au Lycée Albert Camus de Nîmes, qui gère également celle des contrats aidés.

**VOTE**

18 VOTANTS    18 POUR    0 ABSTENTION    0 CONTRE

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du : JEUDI 29 JANVIER 2015**

**CHAPITRE : III**

**QUESTION TRAITÉE : TARIFS DE RESTAURATION**

Le Conseil Régional Languedoc Roussillon demande que les tarifs de restauration soient votés. Afin que les élus puissent adopter une délibération finale reprenant l'ensemble des tarifs votés par les lycées de la région, un acte voté par le CA est nécessaire.

Rappel de ces tarifs en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009 :

Tarif élèves :

1300 € frais annuel d'internat, 520 € frais annuel DP 5 jours, 416 € DP 4 jours,

Coût au repas : 4 €

Tarif commensaux : 5.40 € pour un commensal A, 4.20 € pour un commensal B, 2.65 € pour un commensal C

**VOTE**

18 VOTANTS    18 POUR    0 ABSTENTION    0 CONTRE

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du : JEUDI 29 JANVIER 2015

CHAPITRE : **III**

QUESTION TRAITÉE : **CONVENTION DE STAGE EN ENTREPRISE**

Arrivée Mme Guernine : 19 votants.

Mise à jour de la convention suite à la publication d'une loi (juillet 2014) et d'un décret (novembre 2014) : harmonisation entre les conventions des élèves de Bac Pro et BTS, cadre plus strict sur l'encadrement des jeunes en entreprise, nomination de tuteur, gratification minimale...

**VOTE**

19 VOTANTS    19 POUR    0 ABSTENTION    0 CONTRE



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du : JEUDI 29 JANVIER 2015

CHAPITRE : **III**

QUESTION TRAITÉE : **CONVENTION C2I**

Cette convention relative à l'accès des étudiants de l'académie de Montpellier au Certificat Informatique et Internet (C2i) pour cette année scolaire est votée à l'unanimité.

**VOTE**

19 VOTANTS    19 POUR    0 ABSTENTION    0 CONTRE